

BILAN D'ACTIVITÉ 2018



TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE MONTREUIL

LE MOT DU PRÉSIDENT

Christophe LAURENT

Le nombre d'affaires enregistrées en 2018 s'élève à 12 963, en hausse de 18,5 % par rapport à 2017 (10 942). Les référés ont par ailleurs augmenté de près de 50 % par rapport à l'année précédente.

Le nombre d'affaires jugées s'élève à 10 155, un chiffre certes inférieur au nombre de requêtes enregistrées, mais qui n'est toutefois en recul que de 7 % par rapport à 2017 (10 955).

Malgré la hausse des entrées, le tribunal est parvenu à contenir ses délais de jugement, le délai moyen constaté, hors procédures d'urgence, s'établissant dans la continuité de l'année passée à 1 an et 5 jours.

Le délai moyen prévisible de jugement au 31 décembre 2018 s'élève quant à lui à 9 mois et 17 jours : s'il est en hausse par rapport à l'année précédente, il s'inscrit néanmoins dans une tendance durable à la réduction des délais, qui étaient d'environ 1 an et 6 mois lors des premières années d'activité du tribunal.

La juridiction montreuilloise – dont l'activité s'est concentrée en 2018 autour du contentieux fiscal, du contentieux des étrangers et des contentieux sociaux, trois matières qui représentent plus de 75 % des entrées – entend poursuivre les efforts accomplis pour rendre une justice de qualité, rapide et efficace, mais aussi plus accessible grâce aux nouvelles modalités de rédaction des décisions.

12 963

affaires enregistrées,
+ 18,5 % par rapport
à 2017

10 155

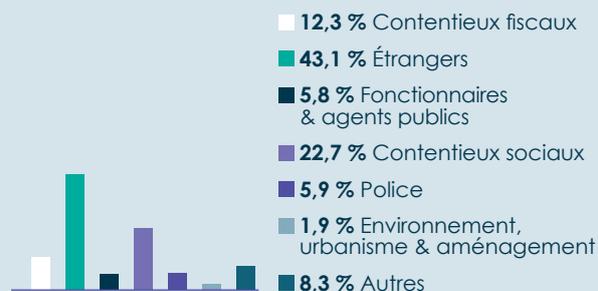
affaires jugées,
- 7 % par rapport
à 2017

Délai prévisible moyen de jugement

9 mois 17 jours

-87 % entre 2009 et 2018

Répartition des affaires jugées en 2018
par type de contentieux



Nombre d'affaires en données nettes

